



Electricien Dépanneur Itinérant H/F

Trappes, Ile-de-france

Expert dans le diagnostic de panne et sa solution, vous êtes mobile, vous aimez le contact client et vous souhaitez travailler dans une entreprise à taille humaine !

Alors ce poste vous intéresse !

Nous recherchons, pour l'un de nos clients, spécialisé dans les travaux d'électricité de Résidentiel neuf, de réhabilitation et de maintenance, son prochain collaborateur H-F.

Cette entreprise dynamique, en pleine croissance possède un vrai savoir-faire et des références sérieuses. Elle respecte les délais d'exécution et prend une part très active pour la protection de l'environnement.

Capable d'intervenir rapidement et efficacement en tous sites, avec ses 25 collaborateurs, elle est reconnue et recommandée depuis plus de 15 ans, par l'ensemble des professionnels de son secteur.

Electricien Dépanneur Itinérant H/F

Votre mission :

Rattaché au siège sociale de l'entreprise, située à Trappes, vous interviendrez sur toute l'Ile de France sur différents sites, selon un planning établi, et vous jouerez un rôle essentiel en apportant votre expertise technique et en assurant un service de qualité à nos clients.

Vos missions consisteront à :

- Effectuer, sur place, des diagnostics précis afin d'identifier rapidement les pannes et de les résoudre, en toute autonomie.
- Réaliser de la maintenance préventive d'équipements ou d'installations électriques, conformément aux normes de sécurité en vigueur.
- Pour toute nouvelle installation, faire des relevés de métrage, lister le matériel à approvisionner et évaluer le temps d'intervention nécessaire à sa réalisation.
- Conseiller techniquement les clients sur l'utilisation optimale et l'entretien courant de leurs appareils.
- Communiquer régulièrement avec notre équipe pour assurer un suivi rigoureux du planning des interventions effectuées.
- Etablir des rapports d'intervention détaillés pour assurer une traçabilité optimale par le biais d'une application sur téléphone

Les travaux de dépannage ou d'installation, devront être réalisés selon les règles de sécurité et la réglementation et porteront sur :

- Courant fort : remplacements de lignes, d'appareillage (prises, interrupteurs, boites de dérivation), réglettes d'éclairage, hublots et raccordement et intervention sur tableaux,
- Courant faible : sur des changements de Baes, interphonie...

Votre Profil :

Pour réussir dans ce poste, nous recherchons un candidat possédant :

- Un diplôme dans le domaine de l'électricité (CAP/BEP/Bac Pro)
- Une solide expérience en maintenance technique,
- De bonnes compétences en diagnostic et résolution de problèmes techniques.

Référence
2506170830102

Date de publication
17/06/25

Entreprise
Ambition Way

Région
Ile-de-france

Ville
Trappes

Secteur
Electricité Et Maintenance

Type de contrat
- Temps plein
- CDI

- Une capacité à lire et comprendre les plans techniques ainsi que les schémas électriques et mécaniques.

PERMIS DEMANDE : B

DUREE EXPERIENCE : 7 ans

- Vous êtes dynamique, autonome, organisé(e), sérieux,
- Vous attachez de l'importance à la qualité de votre travail et à votre tenue
- Vous êtes à l'aise dans la communication avec un bon sens du relationnel
- Vous avez une grande flexibilité pour les déplacements

Conditions d'emploi :

Statut : employé

Contrat : CDI avec période d'essai de 2 mois renouvelable 1 fois

Salaire : Rémunération brute annuelle proposée sur 12 mois entre 30 000euros et 33 000euros

Prime outillage : 2% du salaire brut

Prime véhicule : 100euros brut (propreté et soin apporté au véhicule)

Prime pour astreinte : 80euros brut par semaine d'astreinte, plus les heures supplémentaires

Avantages : Mutuelle, panier repas (11euros dont 50% par l'entreprise)

Moyens mis à disposition : téléphone, véhicule (type expert), carte d'essence, moyen de paiement par téléphone pour les parkings, tenue vestimentaires complète fournie, ainsi que l'outillage électroportatif

Jours travaillés, durée hebdomadaire et horaires : du lundi au vendredi, 39h00 (35h40) 8H00-12H00 et 13H00 à 17H00 (sauf le vendredi 16h00)

Période et fréquence d'astreinte : sur 1 semaine : du vendredi au vendredi, toutes les 8 semaines (tous les 2 mois)